

REÇU 25 SEP. 2007

**Mémoire présenté à la
Commission Bouchard-Taylor**

Se raccommoder avant d'accommoder

Soumis par :

Jean-Marc Lefebvre

Se raccommoder avant d'accommoder

Avant d'aimer quelqu'un, il faut d'abord s'aimer. Avant d'accorder la liberté aux autres, il faut d'abord se sentir libre. Le peuple québécois cherche encore à définir son identité. Suis-je canadien avant d'être québécois ou québécois avant d'être canadien ? On se cherche encore. On a peur de disparaître comme peuple, alors les autres cultures deviennent une menace. La peur est le pire des conseillers.

Avant de chercher à accommoder les autres, il faudrait peut-être d'abord se raccommoder. Le peuple québécois doit sortir de son incertitude, choisir d'être libre, indépendant, se raccommoder avec sa situation d'origine. Son ouverture d'esprit déjà traditionnelle pourra alors se manifester encore plus généreusement. Il faut se posséder afin de pouvoir donner.

Il peut aussi choisir d'accepter de s'assimiler à long terme au peuple canadien, penser et agir comme eux. Ce sera alors la fin de l'ambiguïté et de ses conséquences néfastes. Dans cent ans on n'y verra plus aucune trace.

Tant que nous ne nous serons pas branchés vers une situation ou l'autre, il sera bien difficile de définir clairement nos valeurs communes, parce que nous sommes deux peuples. Une valeur importante des québécois francophones est de protéger la langue française. C'est l'essentiel de nos valeurs culturelles. Pour les Québécois anglophones et ceux qui supportent cette culture, c'est de protéger la langue anglaise. Enrichir la Loi 101 versus la faire disparaître. Une valeur commune ? J'en doute.

S'il choisit sa liberté, alors que la peur de disparaître n'existe plus, il sera alors facile au peuple québécois d'accepter plus facilement plein de choses, comme le fait que l'anglais et d'autres langues soient enseignées efficacement. Ce deviendra alors des outils utiles et non une menace à notre propre langue. Sa propre existence assurée, la langue française au cœur de sa culture ayant une place assurée dans son existence, il sera alors plus facile au peuple québécois d'accepter des accommodements raisonnables pour les autres, tous les autres, d'où qu'ils viennent. La liberté acquise, les échanges culturels enrichissants deviennent un atout plutôt qu'une menace.

On ne peut accorder la liberté aux autres uniquement quand on est libre soi-même. On devient responsable quand on est libre, pas avant. Il est là le lien avec les accommodements raisonnables, nos valeurs et notre identité nationale qui intéressent la Commission. C'est là le nœud gordien qui lie les deux principales cultures au Québec qui nous empêche d'être encore plus ouvert aux autres.

Les pratiques religieuses sont au cœur de la plupart des discussions ou problèmes avec les accommodements raisonnables. Le Québec, indépendant ou province canadienne, doit régir sa gouverne selon le principe d'être un état laïque. Aucune exception pour des raisons religieuses.

Il doit cependant accepter généreusement que chaque individu aie le droit de pratiquer la religion qu'il veut, mais que c'est une affaire personnelle et privée, qui ne concerne que lui et qu'il ne doit pas s'attendre à ce que les autres citoyens s'ajustent à ses propres choix.

Il en va de même pour les organismes religieux qui, à titre d'exemple, dans un état laïque ne devraient même pas jouir d'exemptions sur le plan de l'impôt. Les religions, qui sont plutôt exclusives qu'inclusives, et leurs membres ne peuvent demander d'exceptions afin d'accommoder leurs pratiques dans la vie civile. Dieu unit, les religions divisent.

Et Dieu là dedans ? Les centaines de religions, si non plus, prétendent toutes que leur Dieu est le vrai Dieu. Elles se disputent et parfois se battent pour défendre leur conviction. Les nombreux conflits au nom de Dieu à travers le monde ne sont pas le plus bel exemple du Dieu que chacun voudrait avoir comme modèle. Et ce n'est pas une Cour suprême internationale qui va décider lequel des Dieux est le vrai.

Le débat n'est pas sur le fait que Dieu existe ou non. Laissons chacun faire sa propre réflexion. Il est sur le fait que les multiples religions ne favorisent pas, bien au contraire, une forme d'intégration entre les résidents du monde qui choisissent de plus en plus de vivre partout dans le monde, de vivre dans la ville Univers, dans laquelle nous vivons tous de plus en plus. Dieu n'a rien à faire avec ce que nous mangeons, comment on s'habille pour pratiquer un sport et comment et où on prie. Dieu, qui pourrait aussi bien être une femme si ça nous amuse, voudrait-il cacher et dévaloriser le plus beau de sa création ? Ce sont les religions qui se donnent des modes de vie pour se distinguer des autres, certains pourraient dire pour des raisons de marketing, qui n'ont rien à faire avec Dieu et qui sont sources de bien des conflits. La seule façon d'accommoder tous les citoyens qui vivent dans un même environnement où ils ont choisi librement de vivre c'est d'écarter les différences religieuses de la vie civile, de la vie commune. Le Québec, afin d'être accueillant, doit être un état laïque dans toute sa vie civile.

Les accommodements raisonnables doivent cependant faire partie de notre manière civilisée de vivre entre citoyens d'une même communauté. Mais pas pour des motifs religieux. La religion est une affaire personnelle et notre vie communautaire c'est autre chose. Oui à des accommodements pour les personnes handicapées. Oui à des accommodements afin d'intégrer dans le milieu du travail les nouveaux venus dans nos communautés, tout comme nous devrions le faire pour les anciens résidents. Oui à des investissements afin de sensibiliser les nouveaux venus à nos us et coutumes qui évoluent avec le temps. Oui à l'accueil généreux des coutumes des immigrants qui peuvent enrichir les nôtres.

Mais non aux accommodements pour des motifs religieux. Chaque individu doit accepter les conséquences de ses décisions. Il est libre de ses choix et il doit en assumer les conséquences. Quoiqu'en disent nos Chartres, les droits individuels ne peuvent pas remplacer les responsabilités et les droits collectifs. Et les organismes civils ont le droit de se donner des modes de fonctionnement applicables à tous.

Est-ce que pour respecter les droits individuels de chacun et pour être totalement juste, si la loi électorale permettait aux femmes voilées de se dévoiler devant une autre femme pour voter, on devrait légalement exclure de ce processus les femmes lesbiennes et permettre aux hommes homosexuels de tenir ce rôle, puisque l'objectif est de ne pas provoquer des regards concupiscent ? Chaque privilège accordé à quelqu'un risque de brimer quelqu'un d'autre. Comment s'en sortir à moins d'éliminer, si non de limiter les privilèges.

Et Noël et Pâques me direz-vous ? Ces fêtes d'origines religieuses font encore partie de nos coutumes. Un peuple a le droit de les garder. On verra dans cent ans comment elles auront évoluées.

La religion islamique présente un cas particulier. Plusieurs s'en méfient parce qu'ils savent que «l'empire de l'Islam, du moins pour les nombreux intégristes, cherche à s'étendre à la planète, sans centre ni nation dominante, pour en faire une sorte d'hyper empire théologique» comme le dit Jacques Attali dans son livre «Une brève histoire de l'avenir.» La stratégie pour arriver à cette fin est connue ou encore on en constate les résultats par son application à travers le monde. Toujours selon Jacques Attali, «Dans les territoires où il est encore minoritaire, l'islam devra pratiquer la paix momentanée, laquelle pourra être dénoncée à tout moment.» «Dans les territoires où il aura converti ou chassé une partie significative de la population, il devra installer une zone de guerre. Les derniers croyants à d'autres monothéismes y seront tolérés, avec un statut inférieur. Les adeptes d'autres philosophies et les athées en seront chassés.» «Dans les territoires où le pouvoir musulman sera devenu totalement dominant, tous les croyants à un autre monothéisme devront être convertis ou chassés.» C'est ça qui inquiète les Québécois, c'est ce qui les rend plus intolérants envers cette religion. On est peut-être loin d'en être arrivé là au Québec, même au premier stade, quoique certains le croient. Mais notre peur nous rend prudent. Nous vivons aussi dans le monde.

À force de constater ce qui se passe ailleurs et parfois chez-nous, il vient un temps où la tolérance de l'intolérance rend la tolérance intolérable.

Septembre 2007